

La Société Civile des Immeubles de l'Avenir Familial, la famille Karaginski et le lotissement de la Paix

La Société Civile des Immeubles de l'Avenir Familial s'est constituée officiellement le 11 juin 1929. C'est en fait une entreprise familiale composée du père, Jack Adolf Karaginski d'origine Lettone¹, et de sa fille Georgette². Il s'agit d'une société immobilière implantée dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise et dont le siège social est à Fontenay-aux-Roses. La société était créée pour trente ans.

C'est cette société qui, le 12 juin 1930, achète à Massy des terrains proches de la N.20 dans une zone appelée « le Noyer Lambert » dans l'acte notarié de l'époque³, puis le « Petit Massy » dans les actes notariés ultérieurs.

Plusieurs modifications interviennent dans les années suivant la création : une augmentation de capital, un changement d'adresse (siège 11 rue Tronchet à Paris) et surtout le décès du fondateur, le 17 décembre 1931. La S.C.I.A.F. comprend alors cinq membres : la mère, Esther Kurman, veuve de J.A. Karaginski (sans profession) et leurs quatre enfants : Georgette (sans profession), Louis (conducteur de travaux), Lina (étudiante) et Léon Bernard (étudiant). Le siège social revient à Fontenay-aux-Roses.

Les terrains acquis à Massy deviennent le lotissement de « la Paix » et leur vente commence. Une rue de ce lotissement est baptisée J.A. Kara du nom du fondateur⁴. La S.C.I.A.F. possède quatre autres lotissements à Antony, Drancy et Bondy ainsi que des terrains isolés.

A partir de juin 1940, c'est l'occupation et bientôt la collaboration. Des mesures anti-juives sont prises dès l'automne 1940. La famille Karaginski essaie de se protéger. En mars 1941, Georgette et Louis cèdent leurs parts à Emile Aubin, secrétaire de mairie à la retraite et habitant Drancy ; Esther, Lina et Léon Bernard cèdent leurs parts à Noémie Coranson (secrétaire, Paris), Andrée Boussuge (coiffeuse à Arcueil) et Rémi Alalinarde (entrepreneur de maçonnerie à Fontenay-aux-Roses). Le siège social est transféré à Drancy.

Mais ces cessions sont déclarées nulles le 25 juillet 1942 en vertu du paragraphe 2 de l'ordonnance du 18 novembre 1940. Le Commissaire général aux questions juives nomme Monsieur de Brommer, administrateur de sociétés à Paris, administrateur provisoire de la S.C.I.A.F. Provisoire mais avec tous les pouvoirs ! Et, pour que les affaires puissent continuer, les biens de la S.C.I.A.F. sont déclarés ne plus être soumis à la procédure spéciale concernant les biens immobiliers des Israélites. C'est ainsi que M. de Brommer vendra le lot n°78 du lotissement de la Paix le 4 mars 1943.

A la Libération, les mesures anti-juives sont abolies. La famille Karaginski retrouve ses biens et les décisions prises par les administrateurs provisoires peuvent être annulées. Melle Georgette Karaginski choisira de confirmer et ratifier les contrats de vente antérieurs⁵.

Le lotissement de la Paix a pris fin juridiquement le 10 juillet 1959, mais il laisse son nom au quartier.

D'après le récit de Claude Teyssèdre et les actes notariés qu'il m'a obligeamment prêtés

Francine Noel, le 9 mars 2005

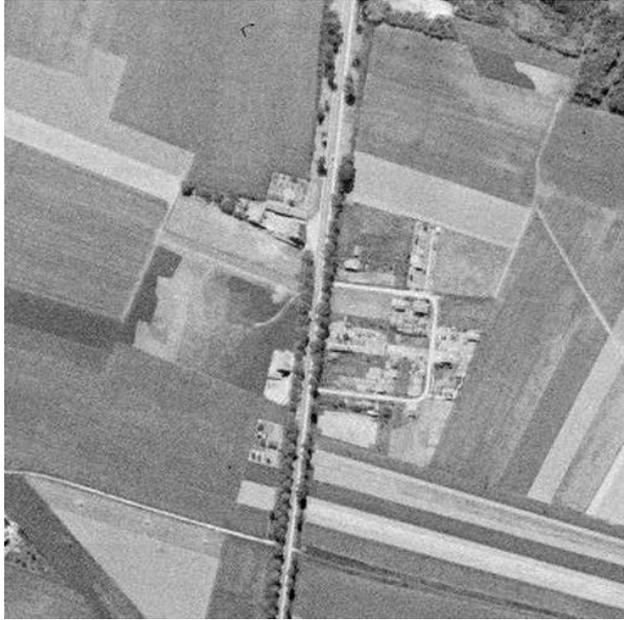
¹ Le mariage des époux Karaginski a été célébré le 15 octobre 1903 à Krustpils en Lettonie.

² Fille aînée ?

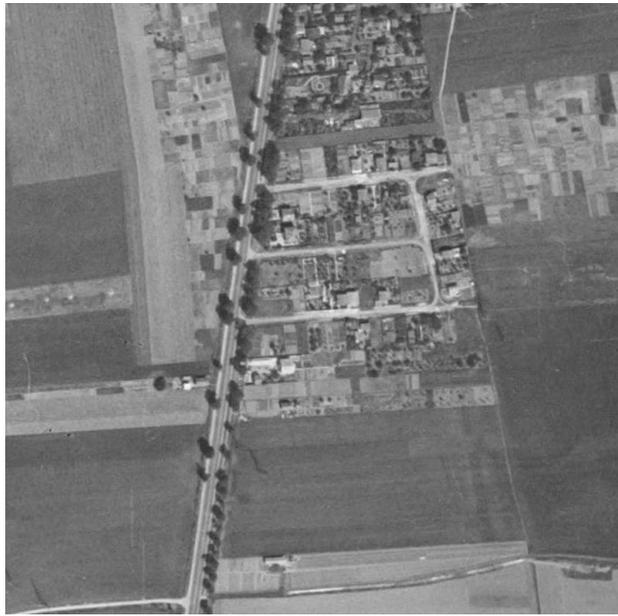
³ Voir acte de vente du lot n°10 du 12 janvier 1939.

⁴ Ce nom de rue est mentionné dans l'acte notarié de 1943. Comme il est impensable qu'un nom juif ait été attribué à une rue après 1939, la dénomination date d'avant guerre, après le décès de Jack Adolf.

⁵ Voir acte notarié du 2 mai 1946 concernant le lot 78.



1937



1949



2018

Aristide Briand

👉 Ne doit pas être confondu avec *Aristide Bruant*.

👉 Pour les articles homonymes, voir *Briand*.

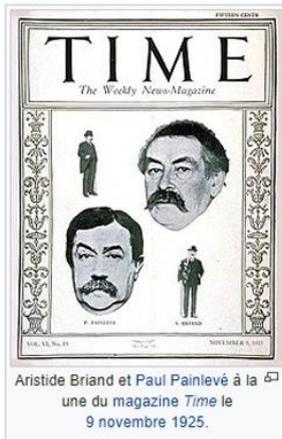
Aristide Pierre Henri Briand, né le 28 mars 1862 à Nantes¹ (France) et mort le 7 mars 1932 à Paris, est un avocat et un homme politique, qui a été onze fois président du Conseil et vingt-six fois ministre sous la Troisième République. Il a joué un rôle essentiel dans les relations internationales après la Première Guerre mondiale.

Il reçoit le **prix Nobel de la paix** en 1926, conjointement avec Gustav Stresemann, pour son action en faveur de la réconciliation entre la France et l'Allemagne (**accords de Locarno**, 1925). En 1928, poursuivant son rêve de paix par la sécurité collective, dont l'axe serait la **Société des Nations**, il signe avec l'Américain Frank Billings Kellogg le **pacte Briand-Kellogg** visant à mettre la guerre hors-la-loi. Mais sa construction diplomatique s'est écroulée dès le début des années 1930, marquées par la **crise économique de 1929**, la montée du nazisme et du nationalisme japonais².

Aristide Briand



L'entre-deux-guerres [modifier | modifier le code]



Personnage phare des années 1920 et du début des années 1930, comme son rival Raymond Poincaré, il est président du Conseil à cinq reprises (1921, novembre 1925-juillet 1926, juillet-octobre 1929), occupant le poste de ministre des Affaires étrangères en 1921 et d'avril 1925 à janvier 1932. Durant cette période il se rapproche des socialistes avec qui il était en froid depuis la seconde moitié des années 1910. Pendant ses années au ministère des Affaires étrangères, il est épaulé et appuyé par le secrétaire général du Quai d'Orsay, **Philippe Berthelot**¹⁴.

C'est à son rôle international qu'Aristide Briand doit sa renommée. Personnage phare du pacifisme français de l'entre-deux-guerres, il est un partisan de la politique de paix et de collaboration internationale (**accords de Locarno**, 1925), président du Conseil de la Société des Nations, médiateur lors de l'**Incident de Pétritch**¹⁵, coauteur du **pacte Briand-Kellogg** en 1928 qui mettait « la guerre hors-la-loi ». Il parvient à convaincre ses contemporains qui saluent son éloquence, notamment sa « voix de violoncelle »^{16, 17, 18}. Le **prix Nobel de la paix** lui est décerné en 1926, ainsi qu'à son homologue allemand Gustav Stresemann, en reconnaissance de ses efforts pour l'établissement d'une paix durable résultant de négociations librement consenties.

Le 5 septembre 1929, président du Conseil, il annonce devant l'assemblée générale de la **Société des Nations**, au nom du gouvernement français et en accord avec Stresemann, un projet d'union européenne. L'Assemblée lui donne mandat pour présenter un *Mémoire sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne* (rédigé par Alexis Leger) qui ne fut pas retenu¹⁹.

En 1931, il est convié à l'inauguration du monument en l'honneur de Clemenceau érigé dans la cour du lycée de Nantes, mais il se fait représenter par son chef de cabinet, Georges Suard, lui aussi ancien élève, officiellement en raison d'une charge de

travail trop importante. Il échoue à l'élection présidentielle française de 1931 face à Paul Doumer.

Il abandonne ses fonctions gouvernementales seulement deux mois avant sa mort, le 7 mars 1932 au n° 52 avenue Kléber²⁰.

Ses cendres reposent, depuis le 3 juillet 1932, dans le petit cimetière de Cocherel, commune d'Houlbec-Cocherel (Eure), devant un paysage qu'il aimait tout particulièrement. L'oraison funèbre est prononcée par Édouard Herriot, président du Conseil.

et de gérer son fonds d'archives personnel, Aristide Briand « s'est toujours réclamé de la Bretagne ». Il était ancré à Nantes, à Saint-Nazaire et dans le Trégor où il possédait une maison sur l'île Milliau, au large de Trébeurden : « Il ne ratait pas une occasion de revenir. C'était sa patrie. On disait : Briand le Breton. Quand d'autres se disaient Alsaciens ou Provençaux, lui, il se définissait comme Breton »⁸. Et c'est en tant que tel qu'en parle le quotidien *L'Ouest-Éclair*^{9, 10}.

Pacte de Locarno. Conclu en 1925 entre l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, le **pacte de Locarno** regroupe plusieurs accords assurant la **paix** en Europe occidentale. Il garantit notamment les frontières belgo-allemande et franco-allemande.



ACCORDS DE LOCARNO - Encyclopædia Universalis

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/accords-de-locarno/>

Accords de Locarno



Cet article est une ébauche concernant l'histoire.

Vous pouvez partager vos connaissances en l’améliorant (**comment** ?) selon les recommandations des projets correspondants. Consultez la liste des **tâches à accomplir** en page de discussion.

Les **accords de Locarno** sont signés le 16 octobre 1925 à Locarno, une ville suisse sur les bords du lac Majeur entre les représentants des principaux États-parties : de l'Allemagne (Gustav Stresemann), de la Belgique (Émile Vandervelde), de la France (Aristide Briand), de la Grande-Bretagne (Austen Chamberlain), de l'Italie (Benito Mussolini), de la Pologne (Aleksander Skrzyński) et de la Tchécoslovaquie (Edvard Beneš). Ils sont ratifiés le 1^{er} décembre 1925. Ils visent à assurer la sécurité collective en Europe et les frontières de l'Allemagne.

Cinq traités sont alors signés : un Pacte rhénan qui garantit les frontières occidentales de l'Allemagne, et quatre autres traités d'arbitrage (Allemagne-France, Allemagne-Belgique, Allemagne-Pologne et Allemagne-Tchécoslovaquie).

Les frontières de l'Allemagne sont divisées en deux catégories : les frontières orientales et les frontières occidentales. Seules les frontières occidentales de l'Allemagne sont réellement garanties par les accords de Locarno. Aristide Briand avait une idée bien marquée de ce que les accords de Locarno devaient apporter à l'Europe d'après-guerre : « Si les accords de Locarno ne correspondent pas à un esprit nouveau, s'ils ne marquent pas le début d'une ère de confiance et de collaboration, ils ne produiront pas ce grand effet que nous en attendons. Il faut que de Locarno, une Europe nouvelle se lève. »¹

« **L'esprit Locarno** » [modifier | modifier le code]

À la suite des accords, on a parlé « d'esprit Locarno », un esprit de solidarité qui émane des accords signés. Les gouvernements signataires déclarent avoir la conviction que l'entrée en vigueur des accords contribuera à amener une détente morale entre les nations en raffermissant la paix et la sécurité en Europe¹³. C'est donc en vue d'une collaboration mutuelle que les États ennemis de la Grande Guerre se rassemblent pour encourager la reconstruction politique et économique de l'Europe. Aristide Briand disait : « L'accord de Locarno que nous consacrons par nos signatures a ceci d'encourageant : il procède d'un autre esprit ; à l'esprit de précaution, de soupçon, se substitue l'esprit de solidarité. »¹⁴

« **Un jeu à somme positive** »¹⁵ [modifier | modifier le code]

L'Allemagne renonce officiellement à ses ambitions révisionnistes et plus concrètement aux modifications des frontières occidentales, ce qui lui vaut la confiance de la France qui en 1926 se prononce en faveur de son entrée à la Société des Nations. On ne peut désormais plus régler les problèmes allemands de façon autoritaire¹⁶. De plus, le statut des frontières orientales est considéré dorénavant comme provisoire. L'Allemagne peut ainsi envisager à terme une révision de ses frontières. Par ailleurs, la France consent à retirer précocement ses troupes de Rhénanie, et elle garde l'Alsace-Lorraine.

Les accords de Locarno suscitent un immense espoir, comme on peut le lire dans un article de l'époque paru dans le *Times*, qui traduit bien l'euphorie ambiante : « Austen Chamberlain, le ministre britannique des Affaires étrangères, tremblait et pleurait de joie, de même que le ministre français des Affaires étrangères, Aristide Briand. Benito Mussolini baisa la main de M^{me} Chamberlain. La fanfare jouait. Toute la foule assemblée sur la place dansait. »¹⁷

Ces accords valent à Briand le surnom de « *pèlerin de la paix* ». Il déclare par ailleurs dans l'un de ces discours « Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! Place à la conciliation, à l'arbitrage et à la paix »¹⁸. Ce dernier obtient d'ailleurs avec Stresemann en 1926 le prix Nobel de la paix. De plus, la signature en 1928 du pacte Briand-Kellogg entre la France et les États-Unis s'inscrit dans cette lignée pacifique, insufflée par les accords de Locarno.

Moment de paix européenne [modifier | modifier le code]

Les accords de Locarno sont l'acmé du moment de paix européen dans l'entre-deux-guerres. De 1920 à 1925, les projets pro-européens foisonnent comme celui de Richard Nikolaus de Coudenhove-Kalergi : l'Union paneuropéenne internationale.